

La pollution de l'eau

On appelle pollution de l'eau toute modification de la composition de l'eau ayant un caractère gênant ou nuisible pour les usages humains, la faune ou la flore. Cette modification peut apparaître dans les fossés, les rivières, les fleuves, les canaux, les marais, les lacs, la mer, les eaux souterraines.

Les trois sources principales de la pollution de l'eau sont :

- **Les rejets urbains** résultant de la collecte et du traitement éventuel des eaux usées des ménages, des locaux recevant du public, des commerces, ainsi que du ruissellement des eaux pluviales dans les zones urbaines,
- **Les rejets agricoles** résultant de la percolation des eaux de pluies dans les sols, de l'épandage de produits chimiques sur les sols, des activités maraîchères et d'élevage,
- **Les rejets industriels.**

Les conséquences de cette pollution peuvent être classées en 3 catégories principales :

- **Les conséquences sanitaires** ont trait à la santé de la population humaine et peuvent être liées à l'ingestion d'eau, de poissons..., mais aussi au simple contact avec le milieu aquatique.
- **Les conséquences écologiques** concernent la dégradation du milieu biologique. Elles se mesurent en comparant l'état du milieu pollué par rapport à ce qu'il aurait été sans pollution.
- **Les conséquences esthétiques** sont par définition, les plus perceptibles, et ce sont donc celles dont les riverains et le grand public auront, en premier, conscience.

Les phénomènes de pollution se traduisent généralement par des modifications des caractéristiques physico-chimiques du milieu récepteur.

Le bassin Artois-Picardie

Le bassin Artois Picardie regroupe les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et une partie de l'Aisne. Il se situe intégralement sur 2 districts hydrographiques internationaux :

- le district Escaut (Somme et Côtiers Manche et Mer du Nord), qui représente la quasi-totalité du bassin,
- le district Meuse (Vallée de la Sambre)

Il est le plus petit des six bassins de la France métropolitaine par sa superficie (environ 20 000 km²) pour une population de 4,7 millions d'habitants, dont 80% au Nord des communes de l'Artois.

La densité de population importante (2,5 fois la moyenne nationale), associée à la présence de nombreuses activités économiques, génère une pression forte, sur un milieu naturel «fragile» car constitué de petits cours d'eau à faibles débits. Enfin l'histoire industrielle de ces régions a laissé des traces : sédiments toxiques dans les cours d'eau et canaux, pollutions historiques d'une partie des nappes d'eau souterraines.

Les pressions industrielles, domestiques et agricoles

- La contribution respective estimée de l'industrie, des collectivités et de l'agriculture à la pollution organique émise au niveau du bassin Artois-Picardie est représentée dans le tableau ci-après. *Les données sont exprimées en tonnes de Matière Organique par jour.*

	Pollution brute ⁽¹⁾	Pollution nette ⁽²⁾	Taux de dépollution
Pollution industrielle	668	65	90 %
Pollution domestique	276	115	58 %
Pollution agricole	20	20	Non pertinent
Pollution totale	964	200	79 %

(Estimation : Agence de l'Eau Artois - Picardie)

1 : Pollution brute : pollution engendrée par une activité avant traitement

2 : Pollution nette : pollution rejetée au milieu naturel après traitement interne ou en station d'épuration collective

- La carte ci-dessous synthétise l'inventaire réalisé dans le cadre du projet SCALDIT sur le district hydrogéographique de l'Escaut. Elle met en évidence, territoire par territoire, les intensités respectives des pressions industrielles, domestiques et agricoles.

